Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 7

Rubrik: Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Songeons dès maintenant à préparer 1962

Dans la vie courante, les bons et les mauvais moments s'estompent assez rapidement, et seuls demeurent en mémoire les événements vraiment marquants dans une vie. Pour l'apiculteur, il en va de même. Les années de récoltes exceptionnelles restent immanquablement gravées, mais l'effort de mémoire n'est pas grand car il y en a si peu, tandis que les années de noire misère s'oublient, s'effacent, l'espérance en des saisons plus propices les enveloppant peu à peu dans la grisaille des jours ordinaires. 1961 cependant risque de ne pas s'oublier de sitôt. Avec son avant-printemps des plus prometteur, nombre de mouchiers espéraient en une année extraordinaire parmi les plus exceptionnelles. Quelques-uns n'avaient-ils pas recueilli des essaims et même placé des hausses à fin mars déjà ? Les populations étaient superbes, la floraison très avancée, magnifique, la température chaude à souhait. Tout faisait présager une récolte printanière merveilleuse. Pendant la première quinzaine d'avril les hausses mises en place se garnissaient à vue d'œil... Mais le temps changea. La neige se remit à tomber sur les hauteurs, la pluie, le froid, le gel même en certaines régions, vinrent nous tenir fidèle compagnie jusqu'à mi-juin, et, peu à peu, les réserves si hâtivement accumulées s'amenuisèrent, disparurent complètement. La grande misère s'installa dans nos ruchers, et dans certaines exploitations (celles où l'on avait déjà extrait) nombre de colonies périrent de faim tandis que les autres ne furent sauvées in-extrémis que grâce à un nourrissement massif en une saison où elles auraient dû remplir leur hausse. Que d'apiculteurs qui avaient déjà vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué durent se rendre compte que le miel ne leur appartient que lorsqu'il est en bidons, dans le magasin.

La grande misère dans nos ruchers nous a valu de très nombreux essaims, dont, pour comble de malchance, la plupart se sont trouvés orphelins. Un excellent apiculteur qui possède une quinzaine de colonies nous a dit en avoir ramassé 19 dont 12 ne possédaient pas de reine. Le résultat des élevages royaux est désastreux jusqu'ici, et on peut se demander ce que vaudront les reines 1961.

Chers collègues, ce bien sombre tableau n'a rien d'exagéré, mais, comme nous l'avons dit plus haut, l'apiculteur a l'espoir rivé au cœur et, s'il espère encore, malgré ce chien de temps, voir

la couleur du miel 1961, il va aussi se mettre courageusement au travail pour préparer la campagne future.

Son premier soin, en ce début de juillet, devrait être le contrôle de toutes ses reines, jeunes et moins jeunes.

Les essaims ont été nombreux. Dans les colonies essaimeuses, une jeunesse toute pimpante doit être à l'ouvrage. Comment remplit-elle ses fonctions ? Et puis, première question à nous poser : Est-elle vraiment là ? Avec tous ces orphelinages d'essaims, on est bien en droit de se le demander. Nous avons pour habitude de toujours faire un contrôle de toutes les reines du rucher dans le courant de juillet. Cette année, si parcimonieuse dans la réussite des fécondations, il est particulièrement recommandé, obligatoire même, pourrait-on dire et à exécuter au plus tôt. Cette visite évitera de trouver, au moment de la mise en hivernage, des colonies orphelines, aux populations des plus réduites, quand elles ne se sont pas transformées en colonies à abeilles pondeuses où les petits bourdons forment le plus gros de la population. Si l'on attend fin août ou septembre pour faire ce contrôle des majestés, on peut s'attendre à trouver, cette année plus particulièrement, bon nombre de colonies qui ne seront bonnes qu'à secouer.

Un collègue nous demandait comment utiliser les abeilles de ces essaims orphelins. Tous bien soignés dès le premier jour, nous disait-il, ils ont bâti assez régulièrement leur corps de ruche (il y a ici et là des ébauches de cellules royales) et l'un d'eux a même garni, par beau temps, une belle demi-hausse, mais il n'avait malheureusement pas de couvain à nourrir.

La question posée n'est pas simple à résoudre et la solution variera suivant les cas. D'une manière générale, les populations doivent être déjà fort diminuées puisque, depuis des semaines, il n'y a pas eu de naissances et que les plus vieilles abeilles ont disparu. Faire élever ne mènerait à rien car, jusqu'à ce que les reines élevées soient en ponte, et surtout jusqu'à la naissance des premières abeilles, les populations auraient complètement disparu. Nous pensons que le seul moyen de tirer parti de ces essaims orphelins est de les réunir au plus tôt à trois ou quatre et de leur donner une reine en ponte, voire à y ajouter deux ou trois rayons de couvain naissant. Si l'apiculteur a profité de l'essaimage pour peupler des nucléi de réserve, il pourra, soit renforcer ces derniers, soit en mettant deux ou trois essaims et un nucleus dans une ruche, créer une belle colonie qui pourra éventuellement, s'il y a de la deuxième récolte, garnir quelques rayons de hausse. Toutes les négligences se paient, et de n'avoir pas vérifié la ponte des reines une dizaine de jours après l'enruchement de ces essaims coûte évidemment fort cher.

Le temps, comme toutes les belles dames, est changeant. Après ce froid et ces journées pluvieuses, nous aurons certainement des

jours chauds et ensoleillés, et peut-être les abeilles pourront-elles profiter d'une miellée et faire un peu de récolte. L'apiculteur devra bientôt songer à la campagne prochaine, et nous ne saurions trop lui recommander de mettre en route, sans tarder, un élevage qui devrait lui fournir quelques reines de réserve pour le printemps. Très souvent, les reines élevées en juillet, au cours de la deuxième récolte, sont excellentes et arrivent à créer de superbes jeunes populations d'hivernage qui sont une garantie pour un bon démarrage printanier.

Ainsi que nous l'avons dit : que vaudront les reines 1961 élevées jusqu'ici ? Nous ne savons pourquoi, mais nous avons le pressentiment qu'elles ne seront pas de valeur égale et que certaines, quoique jeunes, devront être remplacées dès cet automne déjà. Dans un petit rucher, l'élevage doit être simplifié et doit se faire dans la ruche même, sans matériel spécial et sans préparation de cupules. On choisira la meilleure souche de laquelle on retirera la reine avec deux ou trois rayons d'abeilles qui seront placées dans une ruchette et constitueront un premier nucleus. La hausse supprimée, les rayons enlevés seront remplacés par d'autres bâtis pour que la population trouve place sur les cadres. Les abeilles orphelines seront nourries pendant cinq à six jours au miel dilué dans de l'eau ; par la suite on continuera à nourrir à petites doses, mais en utilisant du sirop ordinaire, les alvéoles royaux étant operculés et la nourriture ne pouvant plus avoir d'effet sur la valeur des reines. Le quatrième jour après l'orphelinage, on visitera la colonie dans le but de dénombrer les alvéoles royaux et, s'ils sont suffisamment nombreux, d'éliminer tous ceux qui sont déjà operculés. Ce sont ceux qui naturellement seraient mûrs les premiers, mais ne donneraient pas de reines de qualités certaines, la mise en élevage royal n'ayant débuté que sur des larves du deuxième et même du troisième jour. Par contre, les larves encore en état de nourrissement ont reçu dès leur naissance de la gelée royale à profusion et donneront, on peut l'espérer, des reines de valeur.

L'apiculteur peut profiter de cet élevage sur sa meilleure souche pour changer quelques reines de son apier. Pour ce faire, quatre ou cinq jours après le premier orphelinage il tuera les reines à changer. Sa visite à la ruche éleveuse lui aura indiqué de combien d'alvéoles royaux il pourra disposer. Le onzième jour du premier orphelinage, il prélèvera les alvéoles excédentaires arrivant à maturité et les greffera dans les ruches dont les reines ont été tuées pour remplacement. Ce greffage se fera simplement en plaçant la cellule royale entre deux porte-rayons, même de cadres de hausse si ces dernières sont encore en place. Il est cependant préférable de retirer deux ou trois de ces demi-cadres pour avoir la facilité de placer la cellule entre deux porte-rayons du

corps de ruche. La jeune reine qui naîtra le lendemain détruira, souvent avec l'aide des abeilles, l'élevage en cours dans la ruche. On profitera aussi de garnir une ou deux ruchettes en prenant dans la colonie éleveuse deux ou trois rayons d'abeilles avec au moins une cellule maternelle et du couvain. Ces ruchettes, si elles ne peuvent rester auprès de la souche et doivent être déplacées dans le rucher, seront confinées en cave pendant deux ou trois jours. On aura bien soin de les nourrir et de ne les ressortir que le soir, alors que le calme règne au rucher.

Ces ruchettes, peuplées même à la mi-juillet, auront le temps de devenir suffisamment populeuses pour affronter les rigueurs de l'hivernage. Il faut cependant, en les peuplant, avoir toujours soin d'y mettre suffisamment d'abeilles car un certain nombre d'entre elles rejoindront la souche au détriment des ruchettes, et cela même après un séjour en cave. Le seul moyen d'éviter ce dépeuplement est de les transporter à 2 ou 3 kilomètres, chez un collègue et de les reprendre après six à huit semaines

Dans cet élevage familial, pourrait-on dire, tout comme pour le changement des reines dans les colonies par le greffage de cellules royales, la plus grosse difficulté réside souvent dans la recherche de la reine à enlever ou à tuer. C'est dans ces moments, souvent fort piquants, que l'on se rend compte des services que peut rendre le marquage des reines. Mais ce sujet est une autre histoire que nous traiterons très prochainement. *M. Soavi.*

ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que . . .

— Salvador Dali a une grande vénération pour les abeilles. A un journaliste qui lui demandait le secret de sa réussite il a répondu : « Offrir le bon miel à la bonne bouche, au bon moment et au bon endroit ! » Un jour qu'il se trouvait au bord d'une piscine en Californie, il fut incommodé par une abeille. Immédiatement, une personne se précipita, vaporisateur en main, et tua l'insecte. Dali en fut consterné. C'est un crime, disait-il, de tuer un animal que est le symbole de la mobilité, de la vie et du courage.

— « Paris-Match », dans son numéro du 6 mai 1961, a publié un reportage photographique en couleurs de plusieurs pages sur les abeilles.

— Le Dr Maurice Mathis, bien connu dans le monde apicole, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.